

Service de garde d'enfants à domicile

Au service des familles, des institutions
et des entreprises

N'hésitez pas à nous contacter

Croix-Rouge Valais

Association cantonale
Rue Chne Berchtold 10
CP 310
1951 Sion
Téléphone 027 324 47 88
info@croix-rouge-valais.ch
www.croix-rouge-valais.ch

Du lundi au vendredi

De 7h30 à 11h30 et de 14h à 17h
(sauf vendredi 16h)

Permanence téléphonique

Du lundi au vendredi

De 17h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés

De 19h00 à 20h00



Croix-Rouge Valais
Rotes Kreuz Wallis 

Croix-Rouge Valais
Rotes Kreuz Wallis 

Pour les employeurs

Depuis 2002, la Croix-Rouge Valais est au service des parents grâce à sa prestation de garde d'enfants à domicile qui permet de concilier travail et famille. La Croix-Rouge Valais propose aux entreprises et aux collectivités publiques des partenariats annuels afin d'offrir à leur personnel un service de garde d'enfants d'urgence lorsque leur enfant est malade, accidenté ou que la garde habituelle fait momentanément défaut. Un crédit annuel est décidé selon la taille de l'organisation.

Les avantages sont multiples: un tel partenariat diminue l'absentéisme, favorise l'égalité entre femmes et hommes sur le lieu de travail, met en lumière une politique de gestion RH dynamique, marque un engagement social responsable, souligne un intérêt concret pour le domaine du développement durable (obtention de labels de qualité).

Les prestations

Garde d'enfants malades

Une garde formée se rend au chevet d'un enfant malade ou accidenté afin de permettre au parent de se rendre à son travail. Prise en charge des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans.

Parents Secours

Le service de garde d'enfants à domicile est également présent si la garde habituelle est déficiente. Après évaluation, les enfants sont pris en charge jusqu'à l'âge de 12 ans.

Fonctionnement

- Sur appel des parents, une garde de la Croix-Rouge Valais se rend à domicile au plus tard dans un délai de 4h.
- Selon les indications données par les parents, elle administre les soins et médicaments convenus en cas de maladie de l'enfant.
- La garde veille sur l'enfant, effectue les soins d'hygiène nécessaires, prépare le repas, occupe l'enfant (jeux, histoires, bricolages, promenade,...).
- Les interventions durent au minimum 2h.
- Les organisations reçoivent chaque trimestre une liste de leur personnel ayant fait appel à la Croix-Rouge Valais.

N'hésitez pas à nous
contacter, nous vous
conseillons volontiers,
sans engagement.

